

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL N°6

### SEANCE DU 05 FEVRIER 2021

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 29 janvier 2021, s'est réuni le 05 février 2021 à 08h30, par Visio conférence sous la Présidence de Paul Ferré.

Nombre de délégués en exercice : 31

Nombre de membres présents : 31

Nombre de votants : 24

Date de convocation : 29 janvier 2021

Secrétaire de séance : COTTEYR Romain

COMMUNAUTES DE COMMUNES	COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
LA VEYLE	BEY	MARECHAL PHILIPPE	X			PERRAUD LUC		X	
	BIZIAT	AGATY GUILLAUME	X			BOUCHARD MARC		X	
	CHANOZ CHATENAY	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER		X	
	CHAVEYRIAT	JACQUET CLAUDE	X			MIVIERE PASCALE		X	
	CORMORANCHE S/S	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUX SOLVEIG			X
	CROTTET	PONCIN GEORGES	X			LOTTE BERNARD		X	
	CRUZILLES LES MEPILLAT	BIGOT AGNES	X			POLONIA JOSEPH		X	
	GRIEGES	GARREAU ELISABETH	X			SANJUAN CATHERINE	X		
	LAIZ	SILVI VERONIQUE	X			KOROSSEC JOCELYNE	X		
	MEZERIAT	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	PERREX	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC	X		
	PONT DE VEYLE	AUBLANC JEAN-CLAUDE		X		MARQUOIS MICHEL		X	
	SAINT ANDRE D'HUIRIAT	DUBOST MICHEL	X			BODILLARD Marie-Claude			X
	SAINT CYR S/MENTHON	AUCAGNE GEORGES	X			CAMILLERI JEAN-LUC		X	
	SAINT GENIS S/MENTHON	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL		X	
	SAINT JEAN SUR VEYLE	CHANEL BRIGITTE		X		ROZIER JOELLE		X	
SAINT JULIEN SUR VEYLE	CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL		X		
VONNAS	RABUEL CLAUDE	X			LAURENT MICHELE		X		
VAL DE SAONE CENTRE	FRANCHELEINS	LUX JEAN-MICHEL	X			LUCENET THIERRY		X	
	GARNERANS	VIOT DOMINIQUE	X			RIBOLLET ROGER		X	
	GENOUILLEUX	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES		X	
	GUEREINS	CLEYET-MARREL CLAUDE			X	CHAIGNEAU JOELLE			X
	ILLIAT	LABALME RICHARD	X			MORIN BRIGITTE	X		
	LURCY	ECKERT PIERRE	X			FONTAN CORINE		X	
	MOGNENEINS	ROBERT MAGALI			X	PERRAUD CAMILLE			X
	MONTCEAUX	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	MONTMERLE SUR SAONE	ALBAN BERNARD			X	PROST PHILIPPE		X	
	PEYZIEUX SUR SAONE	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE	X		
	SAINT DIDIER S/CH	PEIGNE BENOIT	X			MARTINEZ ROMAIN		X	
	SAINT ETIENNE S/CH	VARVIER SERGE	X			DEBROS PASCAL			X
	THOISSEY	FERRE PAUL	X			MULLER ERIC		X	

La séance est ouverte à 08h30.

### 1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

A l'unanimité, M. COTTEY Romain est désigné secrétaire de séance par l'Assemblée.

## 2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2020

Le Comité Syndical, à l'unanimité **APPROUVE** le compte-rendu n°5 de la séance du 18 décembre 2020.

## 3. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

Monsieur Jarret présente le débat d'orientation budgétaire 2021 à l'assemblée délibérante.

### A. Investissements 2021 :

Concernant les Restes A Réaliser (RAR) :

- Budget 2020 pour l'investissement : 1069 037 €
- Réalisés en 2020 : 413 293 €
- RAR sur 2021 : 525 178 €
- Total : 938 471 €

<b>Restes à réaliser 2020</b>	
Locaux Smidom	340 000 €
Contrôle accès Stack'r Vonnas	11 717 €
Colonnes OMR aériennes Sulo	12 420 €
Colonnes OMR enterrées Chaleins	26 553 €
Colonnes CS (80)	130 250 €
Peinture local Emmaüs Vonnas	1 292 €
Corbeilles Piles	2 946 €
Total	525 178 €

Pour information, 59 colonnes affectées semaine n°5.

<b>Projets d'investissements 2021 2020</b>	
Achat de la parcelle entre l'entreprise Goyon et le SMIDOM à la CCVSC	12 000
Réfection du parking du	15 000
Réaménagement de la déchèterie de Saint	160 000
Vidéo surveillance de la déchèterie de Saint	8 000
Contrôle d'accès Saint Jean lecture	25 000
Colonnes OMR	60 000
Colonnes OMR	18 000
Colonnes collecte sélective (10)	13 000
Bacs OMR BDV - <b>A mettre en fonctionnement</b>	<b>40 000 €</b>
Recyclerie à la déchèterie de	15 000
Achat d'un fourgon pour l'entretien des	30 000
Matériel	4 000
Réaménagement de la salle de réunion	4 000
	404 000

Le réaménagement de la déchèterie de Saint Jean sur Veyle concerne principalement la création d'un local gardien « en dur » et de locaux de stockage des déchets dangereux et déchets électriques conformes aux réglementations actuelles.

Le montant budgétisé pour les colonnes d'ordures ménagères enterrées permettra d'accompagner financièrement deux projets communaux ou publics.

Pour ce qui concerne l'acquisition de colonnes aériennes, Monsieur Viot souligne qu'il faudra prévoir l'extension des consignes de tri.

Monsieur Jarret explique que les volumes supplémentaires des colonnes de tri ont été estimés en 2018-2019, dans le cadre de la candidature du SMIDOM à l'appel à projet CITEO relatif à l'extension des consignes de tri. C'est cette réflexion qui a conduit le SMIDOM à renouveler ces dernières années son parc de colonnes par des modèles de volume supérieur qui devraient permettre moyennant quelques ajustements ponctuels, d'accueillir 30 % de volume supplémentaire (4 kilos par habitant).

L'extension des consignes de tri n'a pas pu être mise en œuvre début 2020 car le centre de tri de la Société NICOLLIN a brûlé fin 2019. La nouvelle échéance est fixée au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022.

#### B. Prévisions des tonnages 2021 :

Pour la collecte des ordures ménagères, on voit apparaître une augmentation : 4 406 tonnes en 2019 pour 4 977 tonnes en 2020. Cette augmentation des tonnages s'explique par le confinement, une consommation locale, pas d'ordures ménagères déposées ailleurs, l'augmentation de population, croissance annuelle 1,1 % + deux nouvelles communes Chaleins et Messimy.

Pour la collecte sélective, on constate également une augmentation des tonnages : 1 060 tonnes en 2019 pour 1 174 tonnes en 2020. Mêmes remarques que pour les tonnages des ordures ménagères.

Pour la collecte du verre, augmentation de 15 %.

Pour la collecte du papier, baisse annuelle : - 4 % de 2019 à 2020.

Pour les déchèteries, notamment, la collecte des déchets verts, on constate une stabilisation des tonnes mais attention le Syndicat est un mauvais élève car 109 kilos par habitant contre 60 kilos par habitant en moyenne sur l'ensemble du SYTRAIVAL. Les inertes : stabilisation. Les DNR (ancienne appellation encombrants) : cette benne ne reçoit que les déchets non recyclables qui sont de mieux en mieux traités par exemple fini l'électroménager et le mobilier dans celle-ci. On peut espérer bientôt une collecte en déchèterie des fenêtres. Pour le bois, stabilisation mais le coût de traitement du bois a fortement augmenté. Pour les DEA, augmentation de 363 tonnes à 595 tonnes. 9 kilos par habitant pour le SMIDOM et 19 kilos pour le SYTRAIVAL. Prise en charge par Eco-mobilier (benne où est déposé le mobilier).

Pour les cartons, apports stables. Pour la ferraille, on constate une augmentation de 9 %. Ce matériau rapporte un peu d'argent. Pour le plâtre, tonnage fluctuant selon les années. Pour les films plastiques, stabilisation. Pour les solvants, les peintures (Eco-DDS), 63 tonnes pris en charge par l'organisme dans un certain volume. Pas de coût pour le SMIDOM. Pour les DMS, peintures et solvants des professionnels, 121 tonnes, coût : 800 € la tonne. Déchets traités par l'entreprise CHIMIREC. L'amiante, depuis 2019, le SMIDOM prend en charge 4 fois dans l'année les déchets d'amiante des particuliers. 6 tonnes par collecte. Total de tonnes collectées : 18 tonnes (pas de collecte durant le premier confinement).

Les graphiques seront joints au compte-rendu.

#### C. Tarifs 2021 (transport traitement en € TTC/tonne :

Flux concerné	2019	2020	2021	Evolution 2020 à 2021	Action	Intervenant extérieur
OMR Smidom historique	104,5	107,8	113,3	5%	Traitement	Sytraival
OMR Ex bords de Veyle	128,7	130,02	138,16	6%	Traitement	Organom
Contribution Organom / habitant HT	9,8	10,8	11,8	9%		
Habitants	8 726	8 843	9 038	2,21%		
Total contribution habitants / Organom TTC	94 066	105 055	117 313	12%		
Emballages benne	88	88,99	90	1,13%	Transport	EGT
Emballages	194,7	231	231	0%	Tri Conditionnement	Sytraival
Refus de tri emballages	104,5	107,8	113,3	5%		
Verre	19,8	20,9	58,3	179%	Collecte transport	Sytraival
Papier			83,05			Sytraival
Déchets verts	19,8	20,02	20,25	1,15%	Transport	EGT
	37,4	37,4	37,4	0%	Traitement	Sytraival
Gravats	12,43	12,57	12,72	1,17%	Transport et traitement	EGT
DNR	28,6	28,92	29,25	1,14%	Transport	EGT
	106,7	113,3	125,4	11%	Traitement	Sytraival
Bois	25,08	25,37	25,65	1,12%	Transport	EGT
	55	55,62	75,9	36,47%	Traitement	EGT
Cartons	33	33,37	33,75	1,13%	Transport	EGT
Ferrailles	34,1	34,49	34,88	1,15%	Transport	EGT
Platre	105,6	105,6	105,6	0%	Transport	EGT
Fims plastiques	159,5	161,3	163,14	1,14%	Transport et traitement	EGT
Paltre	224,2	24,48	24,75	1,12%	Transport	EGT
DMS Chimirec	869	878,78	891,96	1,50%	Transport et traitement	Chimirec
Amiante		580,58	587,28	1,15%	Transport et traitement	EGT

Monsieur Jarret explique que les coûts de traitement des ordures ménagères vont augmenter entre 5 à 6 %. Pour la collecte sélective, un quart des déchets déposés dans la colonne jaune ne sont pas des emballages ménagers. Le coût de tri/conditionnement de ces 250 tonnes d'indésirables de 231 € la tonne est supporté INUTILEMENT par le SMIDOM.

Le prix du rachat du verre a baissé ce qui entrainera une perte financière pour le SMIDOM. Le papier est passé de 0 € de coût de traitement à 83,05 €. Le bois a également vu son coût de traitement augmenté.

Monsieur Ferré précise que les coûts présentés sont avec une TVA à 10 % mais celle-ci devrait passer à 5,5 %. Le SMIDOM attend les textes officiels pour appliquer ce nouveau taux de TVA. Les textes votés sont sortis le 02 février 2021.

#### D. Personnel 2021 :

Postes	2019	2020	2021	Observations 2021
DGS	0,8	1	1	
Coord. Technique	1	1	1	
Secr Comptable	1	1	1	
Resp RI	1	1	1	
Accueil RI	2	2	3	CDD sur un an
Chargé prév	0,9	1	1	
	6,7	7	8	
Agent polyvalent	1	1	1	
Entretien PAV	2,5	1,8	2	
Renfort PAV	0	0,3	0,4	Contractuels
Chauffeur Grutier dédié	0	2	1,6	
Chauffeur Bom et Grutier	0	1	1,3	
Chauffeur BOM	2	1	1	
Renfort Chauffeur	1	2	0,1	
Rippeur	2,5	2	2,7	
Renfort Rippeur	0	0,5	0,7	Contractuels
	9	11,6	10,8	
<b>Total Présent</b>	<b>15,7</b>	<b>18,6</b>	<b>18,8</b>	
<b>Personnel Non présent</b>		<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	

Monsieur Jarret informe que l'effectif est stable malgré la reprise de la collecte des communes de Chaleins et Messimy.

E. Tableau des emprunts 2021 :

PRET	DEBUT	FIN	DUREE ANNEES	MONTANT INITIAL	TAUX	ECHEANCE PAR AN	CAPITAL AMORTI	INTERETS	CAPITAL RESTANT DU 01.01.2021	OBJET
C.E.R.A. OPALE N°3	DECEMBRE 2007	MARS 2022	15	400 000 €	4.55 %	28 162 €	25 784 €	2 378 €	51 568 €	Déchèterie de Francheleins
C.M. MACONNAIS	JUILLET 2012	AVRIL 2022	10	150 000 €	4.30 %	18 534 €	16 925 €	1 609 €	26 785 €	Redevance Incitative
C.E.R.A.	JANVIER 2011	FEVRIER 2025	15	680 000 €	3.18 %	51 050 €	44 140 €	6 910 €	175 562 €	Déchèterie de Saint Jean
C.E.R.A.	MAI 2013	MAI 2028	15	200 000 €	4.32 %	18 186 €	13 390 €	4 796 €	112 681 €	Remb. Prêt relais
C.A.C.E.	OCTOBRE 2019	JUILLET 2034	15	400 000 €	0.95 %	28 644 €	24 991 €	3 653 €	387 563 €	Déchèterie de Vonnas
B.P.F.C. B	JANVIER 2021	NOV. 2035	15	340 000 €	0.55 %	23 630 €	21 805 €	1 825 €	340 000 €	Rachat des locaux
TOTAL						168 206 €	147 035€	21 171 €	1 094 159€	

F. Les recettes 2021 :

Monsieur Ferré présente les recettes 2021 à l'assemblée délibérante.

Recettes RI et Eco organismes	2020	2021	variation
Recettes RI Smidom" histo"	2 365 000 €	2 455 000 €	90 000 €
Recettes RI BdV	595 000 €	685 000 €	90 000 €
<b>Total RI</b>	<b>2 960 000 €</b>	<b>3 140 000 €</b>	<b>180 000 €</b>
Recettes M+C	184 000 €	190 000 €	6 000 €
Eco Organismes-ventes matériaux	692 000 €	590 000 €	-102 000 €
<b>Total recettes</b>	<b>3 836 000 €</b>	<b>3 920 000 €</b>	<b>84 000 €</b>

Monsieur Jarret présente le tableau sur les soutiens des Eco-organismes et ventes de matières.

CITEO Emballages	340 000 €
CITEO Papiers	30 000 €
ECO Mobilier	20 000 €
ECO DDS (peintures, solvants ...)	6 000€
Refashion – Eco TLC (textiles, linges, chaussures)	4 000 €
OCAD 3E (équipement électriques électroniques)	30 000 €
<b>Recettes perçues des Eco organismes</b>	<b>430 000 €</b>

**Compensations transports des OMR, de la collecte sélective, des déchets verts assurés par le SYTRAIVAL : 20 000 €**

Prix de rachat matières	2019	2020	2021
<b>Déchèteries</b>			
Ferrailles		100 €	100 €
Batteries		600 €	600 €
Cartons ondulés	53 €	10 €	- €
<b>Collecte sélective</b>			
Cartonnette	33 €	11 €	15 €
Tetra Pak	11 €	11 €	11 €
Acier collecte sélective	98 €	74 €	70 €
Aluminium collecte sélective	411 €	425 €	400 €
Bouteilles plastique blanches (PEHD)	207 €	130 €	80 €
Bouteilles plastique transparentes (PET clair)	357 €	230 €	160 €
Bouteilles plastique de couleur (PET foncé)	78 €	65 €	65 €
Verre bouteille	31 €	26 €	20 €
Journaux Revues Magazines	97 €	50 €	50 €
Gros de magasin (papier de moindre qualité)	27 €	5 €	5 €
<b>Recettes vente matières déchèteries et collecte sélective</b>			<b>140 000 €</b>

Monsieur Jacquet suggère de mettre des bennes pour les cartons.

Monsieur Jarret répond que le service serait apprécié par les usagers mais qu'il serait coûteux car il faudrait acquérir des colonnes spécifiques et prévoir un camion supplémentaire pour une collecte spécifique des cartons. Un chiffrage sera réalisé en 2021 après consultation des résultats obtenus par des territoires déjà engagés dans la démarche sur la région.

Monsieur Ferré présente les principaux challenges 2021 :

- Terminer l'intégration de Messimy et Chaleins.
- La conversion des bacs des 6 communes d'ex Bords de Veyle pour préparer l'harmonisation des tarifs en 2022.
- Renouvellement partiel de l'équipe technique.
- Sécuriser au mieux les recettes hors RI.
- Renforcer la fréquentation de la déchèterie de Vonnas par rapport à Saint Jean sur Veyle.
- Continuer nos actions de réduction des déchets (composteurs individuels et collectifs, broyeurs)
- Redémarrer des PAV OMR enterrés.
- Tester des PAV OMR aériens.
- Développer de nouvelles filières de tri en déchèterie (huisseries et fenêtres, plastiques durs, laines isolantes)
- Préparer l'extension des consignes de tri (prévue début 2022).
- Travailler sur la réduction des refus de tri.
- Mettre en place un autre point de collecte « économie circulaire » sur une déchèterie.

Après délibération le Comité Syndical à l'unanimité :

- ATTESTE que le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2021 a bien eu lieu.

#### **4. ANALYSE DES RECETTES DE LA REDEVANCE INCITATIVE DU 2<sup>EME</sup> SEMESTRE 2020**

Monsieur Ferré présente les recettes de la redevance incitative du 2<sup>ème</sup> semestre 2020 à l'assemblée. Le tableau des recettes sera joint au compte-rendu.

#### **5. EXECUTION PARTIELLE PAR ANTICIPATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS**

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment l'article L 1612-1,

Vu les statuts du SMIDOM,

Considérant que le budget 2021 du SMIDOM VEYLE SAONE ne sera pas adopté avant le 06 mars de l'exercice auquel il s'applique,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

AUTORISE le Président jusqu'au vote du budget primitif du SMIDOM à :

- Mettre en recouvrement les recettes, engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente,
- Mandater les dépenses afférentes au remboursement de la dette avant le vote du budget SMIDOM VEYLE SAONE 2021,
- Engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

#### **6. CONVENTION OCAD3E**

Monsieur Ferré explique à l'assemblée délibérante que le traitement et le recyclage des lampes usagées collectées dans les déchèteries du SMIDOM VEYLE SAONE étaient assurés depuis janvier 2015 par les Eco organismes OCAD 3E et Recylum.

Les conventions de partenariat avec ces Eco organismes sont arrivées à leur terme au 31 décembre 2020.

Il convient d'autoriser le Président à signer avec les Eco organismes OCAD3E et ECOSYSTEM, agréés le 23 décembre 2020 par les ministres concernés, de nouvelles conventions pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 31 décembre 2026.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- AUTORISE le Président à renouveler et à signer la convention d'adhésion relative à la reprise des lampes usagées issues des déchèteries avec OCAD3E.

#### **7. QUELQUES STATISTIQUES SUR 2020**

Monsieur Ferré présente les statistiques sur l'année 2020. Les tableaux seront joints au compte-rendu.

## 8. POINT SUR L'AVANCEMENT DES OPERATIONS D'ECHANGE DES BACS SUR EX BORDS DE VEYLE

Monsieur Ferré explique que le Syndicat va proposer d'échanger les bacs à ordures ménagères aux habitants des 6 communes d'Ex Bords de Veyle pour préparer l'harmonisation des tarifs en 2022.

La commune de Chaveyriat sera site pilote en mars 2021.

Le principe est d'inciter les usagers d'échanger leur bac sur place dans les 6 communes pour avoir le bac adapté à leur production d'ordures ménagères en 2022.

Proposition du groupe de travail :

- Forfait de 10 € pour tout changement avec échange.
- Forfait de 25 € pour achat nouveau bac sans échange.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote le forfait de 25 € lorsqu'un usager achète un nouveau bac sans rapporter son ancien bac à ordures ménagères. L'échange d'un bac en état et pucé contre un bac de volume différent est gratuit :

- Pour : 19                      Contre : 1                      Abstention : 4

## 9. RESULTAT DU CONCOURS DE COLLECTE DE PILES ET BATTERIES USAGEES

Le concours de collecte de piles et de batteries usagées a permis de collecter dans 17 écoles/collège (2500 élèves) :

- 5 158 kg.
- Au poids par élève 1<sup>er</sup> : la commune d'Illiat (3,47 kg), 2<sup>ème</sup> la commune de Crottet, 3<sup>ème</sup> la commune de Laiz.

	CLASSEMENT	REFERENT	nbre d'enfants	Poids final	kg/enfants
1	ILLIAT	Cécile JANIN	67	233	3,48
2	CROTTET	Laurent COUDURIER CURVEUR	125	428	3,42
3	LAIZ	Julie LACHARME	115	388,2	3,38
4	MEZERIAT	Paula AUGUSTO	120	374,8	3,12
5	SAINT JULIEN SUR VEYLE	Pierre QUICLET	70	201,4	2,88
6	MONTCEAUX	Fabienne GARCIA	110	310	2,82
7	MONTMERLE SUR SAONE PRIVÉ	Grégoire CHASSÉ	155	420,6	2,71
8	CORMORANCHE SUR SAONE	Mme THOURET	137	334,4	2,44
9	BIZIAT	Margaux DAMIDAUX	72	162,9	2,26
10	THOISSEY	Nathalie BOUQUIN	95	209,7	2,21
11	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Stéphanie BLONDEAU	224	485	2,17
12	MOGNENEINS + PEYZIEUX	Laurence BARBIER	171	342,2	2,00
13	SAINT JEAN SUR VEYLE	Sonia DUJANCOURT	106	173,6	1,64
14	SAINT ETIENNE SUR CHALARONNE	Pauline CONDEMINE	186	230,7	1,24
15	MONTMERLE SUR SAONE PUBLIC	Manuel CARRAZ	204	234,4	1,15
16	PONT DE VEYLE	Florence DE OLIVEIRA	80	69,2	0,87
17	COLLEGE MONTCEAUX	Cécile OLIVIER	650	560,8	0,86
			<b>2687</b>	<b>5158,9</b>	<b>2</b>

## 10. OPERATION DE BROYAGE DES SAPINS DE NOEL

L'opération de broyage des sapins de Noël s'est bien déroulée pour les communes qui ont participé. Bon débit du broyeur et bonne organisation.

## 11. QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Ferré a rencontré les dirigeants des HLM de Thoissey pour une mise en place d'une colonne OMR aérienne pour individualisation des dépôts sur 60 logements. Dossier à l'étude.
- Affectations en janvier et en février 2021 des nouvelles colonnes métalliques de tri ASTECH en remplacement des colonnes vétustes (tableau joint au compte-rendu).
- Monsieur Varvier signale que les colonnes de tri du point d'apport volontaire situé aux 7 chemins sur la commune de Montceaux ont été mal repositionnées.
- Monsieur Montangerand signale que la mise sous vidéo surveillance du point d'apport volontaire de Perrex donne un très bon résultat.
- Monsieur Lux informe qu'une vidéo surveillance sur la commune de Francheleins sera mise en place au niveau de la salle des fêtes.
- Agenda du 1<sup>er</sup> semestre 2021 :
  - ✓ Bureau : 19 février 2021 (suivi d'une réunion du groupe de travail d'Ex Bords de Veyle).
  - ✓ Comité Syndical n°7 : 12 mars 2021.



Le Président,  
Paul FERRE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Paul Ferre".